

Réaction officielle d'ALCOME réponse à la décision du Ministère de la Transition Écologique

Décision du Ministère de la Transition Écologique disponible à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/ministere-transition-ecologique-et-cohesion-des-territoires-sanctionne-leco-organisme-filiere>

Paris, le 17 novembre 2023

L'éco-organisme Alcome regrette la décision du Ministère de la Transition Écologique d'une astreinte financière à son encontre qui lui a été notifiée le jeudi 16 novembre et, par ailleurs, de la large communication qui en a été faite ce jour.

Alcome conteste le motif avancé d'un retard pris dans la formalisation des éléments permettant de soutenir financièrement les collectivités territoriales pour l'acquisition et la mise en place de cendriers de rue de leur choix.

En effet, il a été convenu entre l'Etat et Alcome que l'éco-organisme formalise ces éléments avant le 31 décembre 2023. Ce calendrier a été de nouveau validé le 12 septembre dernier par la Direction générale de la Prévention des risques (DGPR), en charge de ce dossier au ministère de la Transition écologique. L'efficacité de ce travail nécessitait une large consultation des collectivités pour étayer la construction du dispositif de soutien.

Dans un contexte où, depuis la date de son agrément, les échanges d'Alcome avec les administrations compétentes sont réguliers, Alcome comprend d'autant moins cette décision qu'elle intervient à quelques jours d'une réunion de travail programmée avec le Ministère de la Transition Écologique pour présenter les éléments attendus par l'Etat.

Par ailleurs, Alcome qui est le premier éco-organisme dédié à la réduction des mégots sur la voie publique au niveau national et européen, se félicite que les metteurs en marché du secteur se soient mobilisés pour atteindre en 2023, un budget de 30 millions d'euros dédiés aux soutiens financiers des collectivités et aux campagnes de sensibilisation au bon geste en matière de jet de mégots. Ce budget

sera en 2024 de 61 millions d'euros.

Jeune éco-organisme, Alcome se félicite également d'accompagner près de 700 communes dans leur engagement pour le nettoyage de la voie publique des mégots ainsi que dans la sensibilisation au bon geste pour près de 20 millions de français, soit 30% de la population totale.

Alcome est fier de son engagement auprès des communes et de nombreuses associations dans le cadre des récentes campagnes de sensibilisation à grande échelle à savoir sa campagne #MonMégotOùIlFaut ou encore la campagne estivale de lutte contre les incendies, en partenariat avec la Confédération des buralistes et des sapeurs-pompiers.

Malgré son fort désappointement, Alcome reste comme toujours à l'écoute des demandes des autorités compétentes et se tient à leur disposition pour continuer ce travail pour une sensibilisation du plus grand nombre sur le « jet de mégot responsable ».

ALCOME

Agir ensemble pour la réduction des mégots dans l'espace public

RUBRIQUES

Nos soutiens

Ressources documentaires

Notre organisation

Contact

CONTACT